

AGL

Société à responsabilité limitée au capital de 7 700 euros
24 place du Général-de-Gaulle à Saint-Pierre



Par décision de son assemblée générale réunie le 13 février 2020, il a été décidé :

- *d'approuver la démission de M. Xavier Landry au poste de gérant ;*
- *de nommer Mme Estelle Landry au poste de gérant.*

Charles LANDRY

Président de LANDRY SAS,
Associé unique de la SARL AGL

